

UNÎMES accueille le CNU

Du 15 mai 2017 au 19 mai 2017



Deux sections du Conseil National des Universités se réunissent pour la première fois à UNÎMES.

La deuxième session annuelle des sections 16 et 32 du Conseil National des Universités se tient à Nîmes du 15 au 19 mai 2017. Ses membres, représentant la totalité des universités françaises et présents dans chaque section, y examinent les avancements de grade et les demandes de Congé pour Recherche ou Conversions thématiques des enseignants – chercheurs.



Le CNU, instance consultative et décisionnaire, étudie la gestion de la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) qui en ont fait la demande. Les sections 16 et 32, respectivement "psychologie, psychologie clinique et psychologie sociale" et "chimie organique, minérale, industrielle" ont choisi cette année de se réunir à l'université de Nîmes.

Le CNU section 16 compte 72 membres (36 titulaires et 36 suppléants) dont la moitié représente le collège A (Professeurs des Universités et Assimilés) et l'autre moitié le collège B (Maîtres de Conférences MCF et assimilés). 38 membres seront présents pour cette

session au cours de laquelle seront aussi discutés des critères de qualifications aux fonctions de Professeur et de MCF, des critères d'obtention de la Prime d'Encadrement et De la Recherche et des conditions de mise en œuvre d'une nouvelle prérogative du CNU : le suivi de carrière des enseignants-chercheurs.

La section 32 compte 96 membres (48 titulaires et 48 suppléants) et sera représentée lors de cette session par 48 enseignants-chercheurs dont 24 maîtres de conférences et 24 professeurs d'université.

Comme pour toutes les sections du CNU, les 2/3 de ces membres ont été élus au scrutin national de 2015 et le tiers restant a été nommé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour 4 années. L'actuel CNU couvre donc un mandat allant de 2016 à 2019.

Le CNU se compose de 11 groupes, divisés eux-mêmes en 52 sections correspondant chacune à une discipline. Chaque section comprend deux collèges où siègent en nombre égal d'une part, des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés et, d'autre part, des représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés.

Les sections du CNU se réunissent habituellement trois à quatre fois par an selon les sections, la première et la dernière à Paris et la deuxième dans une université de province :

- * une session d'examen des demandes de qualification aux fonctions de professeur ou de maître de conférences,
- * une session d'examen des demandes de Congés pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT) et des demandes d'avancement de grade,
- * une session d'examen des demandes de Primes d'Encadrement Doctorale et de Recherche (PEDR),
- * le suivi de carrière. Cette année, la section 32 a mis en place le suivi de carrière qui se déroulera à l'automne ; le lieu n'est pas encore défini. Pour la section 16, la session se déroulera à Paris dans le courant du mois d'octobre.